



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Séance extraordinaire du 15 décembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 15 décembre 2020 à 19h30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
M. Bernard Girard, conseiller #2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5
Poste vacant, conseiller # 6

Absence :

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION CM2020-221

Il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant et d'attester de la conformité de l'avis de convocation :

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des prévisions budgétaires 2021
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
5. Période de questions concernant les prévisions budgétaires 2021
6. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉAIRES 2020

RÉSOLUTION CM2020-222

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte- Monique doit préparer et adopter des prévisions budgétaires pour l'année 2021 conformément aux articles 954 et suivants du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU' une présentation a été faite à cette séance d'un résumé des prévisions budgétaires 2021 :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

<u>REVENUS</u>	BUDGET	BUDGET
	2020	2021
TAXES MUNICIPALES		
Taxe foncière	610 000 \$	606 000 \$
Eau	153 900 \$	145 100 \$
Egouts	53 300 \$	24 900 \$
Ordures	108 000 \$	111 800 \$
Déneigement	21 600 \$	22 700 \$
Boues De Fosses Septiques	11 800 \$	12 000 \$
Centrale 911	5 000 \$	5 000 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	963 600 \$	927 500 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 253 016 \$	1 253 732 \$
Services rendus	15 100 \$	15 300 \$
Permis, Imposition de droits et intérêts	25 000 \$	20 000 \$
Transferts des gouvernements	656 605 \$	414 781 \$
TOTAL DES REVENUS	2 913 321 \$	2 631 313 \$
 <u>DÉPENSES</u>		
	2020	2021
Administration Générale	439 502 \$	467 925 \$
Sécurité Publique	204 553 \$	228 436 \$
Transport	726 025 \$	712 265 \$
Hygiène du milieu	216 794 \$	223 944 \$
Santé et Bien-Être	5 550 \$	6 000 \$
Urbanisme et développement	109 778 \$	105 573 \$
Loisirs et culture	176 590 \$	137 976 \$
Frais de financement	120 529 \$	107 526 \$
Remboursement capital et affectations	914 000 \$	641 668 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 913 321 \$	2 631 313 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

Il est proposé par Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Pascal Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter, séance tenante, les prévisions budgétaires 2021 telles que résumées précédemment.

Il est en outre résolu que le préambule et les prévisions budgétaires 2021 détaillées fassent partie intégrante de la présente résolution.

4- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

RÉSOLUTION CM2020-223

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du plan triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la présentation dudit plan triennal d'immobilisation a été réalisé lors de la présente séance extraordinaire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jacques Vachon, appuyé de Mme Suzanne Larouche et résolu à l'unanimité des membres d'adopter, séance tenante, le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 de la municipalité de Sainte-Monique.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

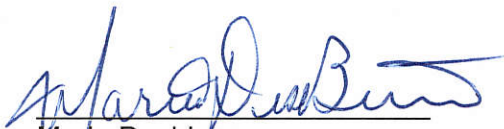
5- PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Aucune question n'est posée.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CM2020-224

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 19h 42.


Mario Desbiens,
Maire


Mathieu Lapointe,
Directeur général et
secrétaire trésorier